

Étendue de la garantie

Sous réserve des limitations et des exclusions décrites ci-dessous, Tolko Industries Ltd (« Tolko ») garantit au constructeur (le « constructeur ») qui achète des sous-planchers T&G Tolko T-PLY et des sous-planchers T&G Tolko T-PLY Pro estampillés « Exterior DFP or CSP – Tolko T-PLY Sheathing » ou « Tolko T-PLY Select » et les installe dans un immeuble (un « immeuble »), ainsi qu'au propriétaire-occupant de l'immeuble (le « propriétaire »), que les sous-planchers T&G Tolko T-PLY et les sous-planchers T&G Tolko T-PLY Pro sont fabriqués conformément aux normes applicables correspondant aux marques de l'agence de classification tierce qui y sont apposées et, à la condition d'être entreposés, manutentionnés, installés et entretenus^[2] de façon appropriée dans les cent quatre-vingts (180) jours de la date de leur achat (comme en fait foi la facture), ne subiront pas de décollement des plis^[3] durant une période de 25 ans à compter de la date de leur fabrication.

La présente garantie limitée : i) est transférable pendant 25 ans; ii) ne s'applique qu'aux sous-planchers T&G Tolko T-PLY et qu'aux sous-planchers T&G Tolko T-PLY Pro fabriqués après le 1er janvier 2013; iii) remplace toute garantie donnée avant cette date qui serait autrement applicable. Les sous-planchers T&G Tolko T-PLY et les sous-planchers T&G Tolko T-PLY Pro sont désignés comme étant de qualité « extérieure » selon les normes CSA O121 ou CSA O151 en vigueur à la date de leur fabrication et ne conviennent pas aux endroits où ils seront exposés de façon permanente aux intempéries ni aux endroits très humides. La présente garantie limitée de sous-plancher T&G Tolko T-PLY et de sous-plancher T&G Tolko T-PLY Pro ne s'applique qu'aux sous-planchers monocouches ou aux sous-planchers avec sous-couche qui ont été installés en utilisant exclusivement des sous-planchers T&G Tolko T-PLY ou des sous-planchers T&G Tolko T-PLY Pro respectivement installés sur des solives en bois d'ingénierie.

Recours limité et exclusif

En cas de décollement des plis du sous-plancher T&G Tolko T-PLY ou du sous-plancher T&G Tolko T-PLY Pro pendant ou après son installation de manière appropriée, car il est défectueux, Tolko offrira, à sa seule discrétion, l'un des recours exclusifs suivants pour les réclamations au titre de la présente garantie : i) Tolko réparera ou remplacera le sous-plancher T&G Tolko T-PLY ou le sous-plancher T&G Tolko T-PLY Pro défectueux ; ou ii) Tolko remboursera au constructeur, ou portera à son crédit, le prix d'achat du sous-plancher T&G Tolko T-PLY ou du sous-plancher T&G Tolko T-PLY Pro (comme en fait foi la facture initiale). Quel que soit le recours qu'elle choisit d'offrir, Tolko peut également décider, à son entière discrétion, de payer les frais, dans la mesure où ils sont raisonnables, de la réparation ou du remplacement du revêtement de sol monocouche, à l'exclusion des frais d'enlèvement et de remplacement des armoires, ou d'acquitter le prix de gros du revêtement de sol, ainsi que les frais de main-d'œuvre raisonnables pour l'enlèvement et la nouvelle installation. La responsabilité totale de Tolko est toutefois limitée au coût initial, multiplié par trois (3), du sous-plancher T&G Tolko T-PLY ou du sous-plancher T&G Tolko T-PLY Pro défectueux.

Réclamation au titre de la garantie

Avant que Tolko n'accepte une réclamation au titre de la garantie : i) Tolko doit recevoir un avis écrit de la réclamation dans les trente (30) jours de la constatation de la défectuosité; ii) un représentant de Tolko, ou un professionnel désigné par Tolko, doit avoir eu, dans la mesure du raisonnable, la possibilité d'inspecter les sous-planchers T&G Tolko T-PLY ou les sous-planchers T&G Tolko T-PLY Pro visés par la garantie avant que toute réparation, tout remplacement ou toute modification ne soient effectués; et iii) tous les documents nécessaires doivent avoir été remis à Tolko dans les soixante (60) jours de la présentation initiale

de la réclamation. Tolko doit recevoir, à sa demande, une preuve raisonnable d'identification du produit sous forme d'échantillon de sous-plancher T&G Tolko T-PLY ou de sous-plancher T&G Tolko T-PLY Pro, de photo, de marque d'identification de grande taille ou de reçu daté. Un avis écrit doit être envoyé à Tolko par service de messagerie, par courriel ou par télécopieur à l'adresse indiquée ci-dessous.

Exclusions de la garantie

La présente garantie ne s'applique pas à l'utilisation à l'extérieur du sous-plancher T&G Tolko T-PLY et du sous-plancher T&G Tolko T-PLY Pro, ni à aux dommages, aux réclamations, à l'absorption d'humidité ou aux défectuosités du sous-plancher T&G Tolko T-PLY ou du sous-plancher T&G Tolko T-PLY Pro, y compris le décollement des plis, le gauchissement, la fissuration ou le fendillement découlant de ce qui suit :

- (i) une utilisation abusive ou une manutention, un entreposage, un transport, une installation ou un entretien inadéquats;
- (ii) l'utilisation du sous-plancher T&G Tolko T-PLY ou du sous-plancher T&G Tolko T-PLY Pro autrement que pour un sous-plancher convenant à la qualité indiquée sur le tampon qui est apposé sur le sous-plancher T&G Tolko T-PLY ou le sous-plancher T&G Tolko T-PLY Pro;
- (iii) des modifications à l'immeuble après l'installation initiale du sous-plancher T&G Tolko T-PLY ou du sous-plancher T&G Tolko T-PLY Pro;
- (iv) une force majeure ou des intempéries violentes, y compris la pluie, une inondation, une tornade, un ouragan, un tremblement de terre, la grêle ou un autre phénomène naturel semblable;
- (v) la présence d'éléments corrosifs;
- (vi) la moisissure, les termites ou d'autres organismes s'attaquant au bois;
- (vii) des dommages causés par une personne autre que Tolko ou
- (viii) la qualité de l'exécution lors de l'installation ou des modifications du produit.

Exclusion d'autres garanties, expresses ou implicites

Mis à part la présente garantie, le sous-plancher T&G Tolko T-PLY et le sous-plancher T&G Tolko T-PLY Pro T&G sont vendus « tels quels » et « défauts compris ». Seuls le constructeur et le propriétaire disposent de la garantie et des recours décrits ci-dessus, qui sont transférables pendant 25 ans, et ces recours constituent leurs recours exclusifs uniques, sauf disposition contraire d'une loi, et sont offerts à la place et à l'exclusion de toutes autres conditions et garanties, expresses ou implicites, y compris, sans s'y limiter, des garanties et conditions prévues par la loi ou autres en ce qui concerne la valeur marchande ou l'adaptation à un usage particulier. Tolko n'assume aucune responsabilité à l'égard de dommages particuliers, indirects, consécutifs ou punitifs, y compris, sans restriction, la perte de profits ou de jouissance ou tout autre préjudice, quelle que soit la théorie servant de fondement à une demande en dommages-intérêts.

Autres droits

La présente garantie confère des droits juridiques précis. Le constructeur et le propriétaire peuvent disposer d'autres droits, variant d'une province à l'autre ou d'un État à l'autre.

Lois applicables et reconnaissance de compétence

La présente garantie est régie et doit être interprétée conformément aux lois de la province de la Colombie-Britannique et aux lois du Canada s'appliquant dans cette province. Tolko, le constructeur et le propriétaire reconnaissent la compétence des tribunaux de la Colombie-Britannique quant à tout différend pouvant survenir relativement à la présente garantie.

[1] Des limitations et des exclusions s'appliquent. Consultez les détails de la garantie et les exclusions énoncées dans les présentes.

[2] Conformément aux recommandations actuelles de Tolko [voir « current recommendations » sur le site Web de Tolko].

[3] On entend par « décollement des plis » une séparation importante des placages d'un panneau qui se traduit par une réduction significative des propriétés du panneau en tant qu'élément d'ossature. Ce terme n'englobe pas les imperfections mineures sur la surface d'un panneau, comme des gerces localisées.

Tolko se réserve le droit de mettre à jour, de changer, de modifier ou d'autrement réviser la présente publication, sans préavis. La garantie actuelle et officielle du produit est affichée sur le site Web de Tolko à l'adresse www.tolko.com/resources-en-francais et supprime toute autre garantie expresse ou implicite.

Date de publication : 25 juillet 2018

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec :

Tolko – Ventes et marketing

3000 – 28e rue Vernon (C.-B.) V1T 9W9

Tél. : 250-545-4411 – Téléc. : 250-550-2558

Courriel : plywood.sales@tolko.com



**Pour tout renseignement supplémentaire sur nos produits,
veuillez visiter notre site Web à l'adresse www.tolko.com**



TOLKO